

L'étang de Farges

Distance

↔ 4.5 km

Durée

🕒 1h15

Difficulté

📊 Facile

Dénivelé

📈 +55 m

Balisage

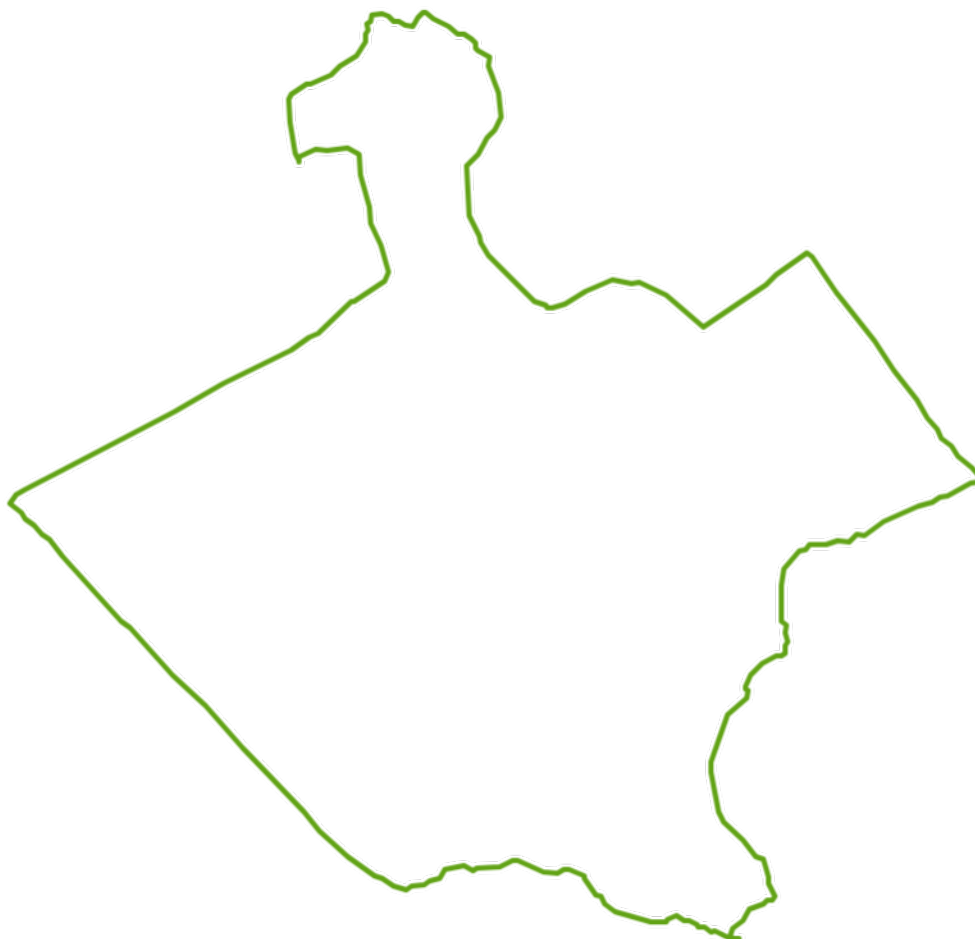
📏 Bleu

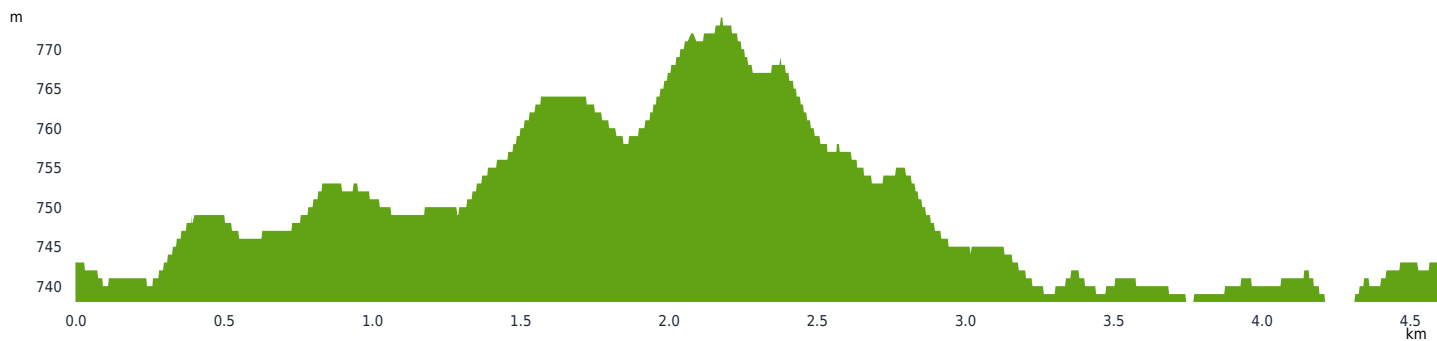


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Saint-Germain-près-Herment
Adresse de départ
Lieu-dit Farges
63470 Saint-Germain-près-Herment

Accès au point de départ
Rejoindre Herment, à 50 km à l'ouest de Clermont-Ferrand, puis Farges via les D565 et D98. À la sortie du village, prendre la première route à droite, en angle aigu. La poursuivre jusqu'à la voie d'accès à l'étang de Farges, à gauche.

Description du parcours

Dans les Combrailles, au travers de bois et de pâturages, le chemin mène sur les rives de l'étang équipées de pontons sur pilotis. Des panneaux d'information retracent l'histoire de la vie rurale locale.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** Du panneau de départ, situé à l'entrée de la voie d'accès à l'étang, emprunter le chemin allant vers l'aire de pique-nique en bordure du plan d'eau. Longer la rive par la droite sur 150 m, jusqu'au bosquet de bouleaux et conifères.
- Étape 2 :** Monter à droite. À la route (vue sur l'étang de Farges et la butte d'Herment), poursuivre tout droit. Tourner sur le premier chemin à gauche. Dans le bois, continuer sur le chemin principal jusqu'à un croisement.
- Étape 3 :** Prendre à gauche à angle droit. Ignorer les chemins à droite et suivre le chemin principal. À la route, partir à gauche. Après 300 m, tourner sur le premier chemin à gauche puis, 100 m plus loin, emprunter à droite la passerelle en bois qui longe l'étang. Après le restaurant, passer sur la digue et rejoindre le point de départ par la route.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.